

Durée : 5 jours.

Public :

Cette formation s'adresse aux personnes mandatées ou participant au CSE. Dernière MAJ : Avril 2024

Objectifs :

Comprendre les règles de fonctionnement du CSE.

Clarifier ses droits et obligations pour exercer efficacement son mandat en équipe.

Connaître et mettre en oeuvre les missions du CSE

S'impliquer dans les actions d'amélioration de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail au sein de l'entreprise.

Pré-requis :

Faire partir du CSE.

Méthodes :

Etude de cas, simulation de réunions et de mise en place d'actions de prévention.

Conception de documents.

Évaluation :

L'évaluation des acquis se fait tout au long de la session au travers des multiples exercices, mise en situation et étude de cas à réaliser. Le formateur remet en fin de formation une attestation avec les objectifs acquis ou non par le stagiaire.

ROLE & FONCTIONNEMENT

Organisation et fonctionnement

L'exercice du mandat d' élu au CSE :

- Votre rôle : synthèse des domaines d'intervention du CSE
- Les événements impactant votre mandat
- La protection attachée au statut d' élu et l'intervention de l'inspection du travail

L'organisation interne du CSE :

- La composition tripartite : présidence, titulaires/suppléants et représentants syndicaux
- Les membres en charge de la gestion et de l'administration
- Les principales clauses de règlement intérieur du CSE

Les réunions plénières du CSE

Les moyens et les ressources du CSE :

- Les heures de délégation
- La liberté de déplacement
- L'utilisation des budgets alloués au CSE

Les attributions du CSE

Les principales attributions du CSE :

- Les fondamentaux du rôle du CSE : l'expression collective et l'intérêt des salariés

- Synthèse des différents domaines de compétence du CSE

L'information / consultation du CSE :

- Les principaux sujets de consultation : la compétence du CSE
- Le moment de la consultation (quand le CSE doit-il être informé ou consulté ?)
- Les délais préfix encadrant la procédure, les points de vigilance et les enjeux
- Les possibilités de négocier avec votre direction pour anticiper les difficultés
- L'accès à l'information, l'utilisation des BDES et la préparation des questions
- Comment émettre un avis motivé ?
- Comment améliorer sa communication auprès des salariés ?

26, rue Brillat Savarin Parc du 45ème parallèle Rovaltain TGV Nord
BP 46274 - 26958 VALENCE CEDEX 9

Tél. : 04.69.64.72.07 - contact@adeos-formations.com -

www.adeos-formations.com

Les 3 informations / consultations périodiques :

- Les orientations stratégiques
- La situation économique et financière et le rôle de la commission économique
- La politique sociale, l'emploi et les conditions de travail
- Le recours à l'expertise par le CSE : processus et pièges à éviter

SANTÉ & SÉCURITÉ

Les textes réglementaires

- Les sources (traités, constitution, lois?)
- Le code du travail
- La jurisprudence
- Les responsabilités pénales

Mise en place et composition du CSE

- Les documents accessibles à la CSSCT
- La mise en place de la CSSCT
- Rôles et missions de la CSSCT
- Composition du CSSCT
- Réunions de la CSSCT
- Les moyens de la CSSCT
- La CSSCT sur le terrain

Le fonctionnement du CSE

- La désignation des membres
- La conduite de réunions et la préparation de documents
- Le plan d'action et le rapport annuel
- Les rapports avec les acteurs de l'entreprise et les partenaires externes

Le rôle et les domaines d'intervention

- La prévention des accidents et maladies professionnelles
- L'amélioration des conditions de travail
- La modification du règlement intérieur
- Les droits, responsabilités et limites de la CSSCT

La connaissance et l'analyse des risques

- Les grandes classes de risques
- Les différentes mesures de prévention

L'analyse des accidents

- Fréquence et gravité
- L'analyse postaccidentelle
- L'arbre des causes

Les méthodes de prévention

- La visite des lieux de travail
- La sensibilisation et la formation du personnel
- La pratique et la prévention au quotidien

Dernière MAJ : Avril 2024

Modalités d'accès : Adeos valide avec le candidat, qu'il possède bien les compétences et les prérequis nécessaires au suivi de la formation.

Délais d'accès : Nous contacter.

Accessibilité aux personnes handicapées : Nos locaux sont aux normes d'accueil pour les PMR, pour les autres handicaps nous contacter afin de pouvoir adapter la formation ou bien vous orienter vers un organisme partenaire.